



ANNEXE 1 – attestation d’engagement type

Entête structure juridique porteuse du projet immobilier

Nous soussignés, porteurs du projet immobilier de la MSP : Nom

: -----

Adresse : -----

Code postal – ville : -----

numéro Finess entité juridique : -----

gérants de :

l’association la SISA la SCI la SCM

nom -----

adresse : -----

code postal – ville : -----

nous engageons :

- à maintenir l’affectation des biens financés à l’usage exclusif de l’activité subventionnée pendant une durée minimale de 10 ans ;
- à ne pas vendre dans un délai minimal de 5 ans, sauf raison exceptionnelle ;
- à tenir compte de l’investissement public pour minorer les loyers versés par la MSP par rapport aux prix du marché et à présenter à l’agence régionale de santé le plan de rentabilité prévu pour la société ;
- à maintenir le montant des loyers majorés éventuellement en fonction de l’évolution d’un indice de référence précisé dans le bail ;
- au conventionnement des professionnels de santé relevant des conventions mentionnées à l’article L. 162-14-1 du Code de la sécurité sociale exerçant au sein de la MSP
- à adhérer à l’Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) dans le délai maximum de 6 mois à compter du dépôt du projet de santé à l’ARS.

Fait à -----

Le-----

Signatures des porteurs du projet immobilier